



CHARTE DU PHHB HANDBALL

Pourquoi cette charte ?

- pour connaître nos valeurs,
- pour être sûr d'avoir les mêmes que les autres et les respecter,
- pour être fier d'appartenir à notre club et de savoir pourquoi on en fait partie,
- pour éviter les problèmes éventuels avec un écrit accepté de tous et les régler à l'amiable

❖ 1 - PREAMBULE :

Vous avez choisi de participer par votre inscription ou par celle de votre enfant aux activités du Pointe Hague HandBall.

Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre. L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions, à la recherche de nouveaux sponsors et l'aide lors des diverses manifestations.

Le Pointe Hague HandBall comprend un Bureau Directeur (6 membres) ainsi qu'un Conseil d'Administration (**13 membres**).

Le Conseil d'Administration est élu lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tient en fin de saison sportive, le Bureau Directeur est élu au sein du Conseil d'Administration.

L'association de handball est donc gérée par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à être renforcée.

Ne soyez pas consommateurs ! Soyez indulgents !

❖ 2 – Le Pointe Hague Handball souhaite :

Chaque joueur ou dirigeant doit être à jour de sa cotisation pour être licencié au sein du club et donc pouvoir participer aux entraînements, aux compétitions et à la vie du club.

- Que chaque licencié, quel que soit son niveau, puisse s'épanouir et prendre du plaisir en pratiquant un handball de la meilleure qualité qui soit dans une ambiance saine et conviviale.
- Conserver sa réputation de club « sérieux » vis-à-vis des municipalités et des instances dirigeantes du handball.
- Une réflexion du licencié sur son apport au club.

En prenant ma licence au Pointe Hague Handball, je m'engage à m'impliquer dans le bon fonctionnement du club, à être exemplaire dans tous les lieux où je porte les couleurs, et à assumer toutes les conséquences de mon comportement lorsqu'il porte préjudice au club.

• En conséquence, je m'engage à :

- M'acquitter de la cotisation annuelle.
- J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
- Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers, les entraîneurs et les bénévoles.
- Je respecte les vestiaires, les tribunes, les terrains de jeu et le matériel mis à disposition.
- J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.
- Je m'engage à être présent aux entraînements et aux compétitions
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence à un match ou à un entraînement.
- Assurer les astreintes demandées dans la saison.
- Assurer au besoin une voiture lors des déplacements
- Assumer (en remboursant le club) le cas échéant, les conséquences financières de mes débordements.

En cas de non-respect flagrant de cette charte le bureau directeur ainsi que le CA se réserve de vous sanctionner.

• Nom et Prénom du joueur :

Nom : Prénom :

Fait à : Le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)